

## Politique d'engagement actionnarial

### 1. Suivi de la stratégie, des performances financières et non financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et de la gouvernance d'entreprise

---

Ixios AM grâce à son équipe de gérants, exerce un suivi continu des entreprises dans lesquelles elle investit pour le compte de ses porteurs de parts en Gestion Collective.

Ce suivi est effectué à l'occasion des résultats trimestriels, ou lors des visites de site ou de communication particulière.

Les critères ESG, tels qu'ils sont définis par le décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015, ne sont pas pris en compte de façon systématique et exhaustive dans la gestion des fonds gérés par Ixios AM. Ils font néanmoins l'objet d'une attention particulière dans l'approche par les risques retenue par les gérants.

### 2. Le dialogue avec les sociétés détenues

---

Dans la mesure du possible, Ixios AM dialogue avec l'équipe dirigeante des sociétés détenues en portefeuille. L'objectif est d'évaluer les éléments qualitatifs que l'analyse des chiffres ne délivre pas.

### 3. L'exercice des droits de vote et les autres droits attachés aux actions

---

Ixios AM participe au vote des résolutions soumises aux assemblées générales lorsqu'elle détient, tous OPC confondus, au moins 3% du capital. En dessous de ce seuil, Ixios AM considère de ne pas disposer d'une position significative et influente justifiant un exercice systématique des droits de vote rattachés aux titres détenus en portefeuille.

Cependant, Ixios AM se réserve le droit de participer aux votes des résolutions de toute assemblée générale même si le critère de détention n'est pas rempli quand les résolutions soumises au vote lui paraissent importantes pour assurer les intérêts des porteurs.

### 4. La coopération avec les autres actionnaires

---

Ixios AM peut coopérer avec les autres actionnaires toujours dans l'intérêt exclusif de ses porteurs et dans le cadre d'associations de défense d'actionnaires minoritaires.

### 5. La communication avec les parties prenantes pertinentes

---

Ixios AM peut communiquer avec les parties prenantes pertinentes dans la mesure où elle le fait de façon transparente et toujours dans l'intérêt des clients actionnaires.

## 6. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement

---

Ixios AM est attentive au respect des dispositions législatives et réglementaires encadrant les conflits d'intérêt des sociétés détenues.